



Pauvreté et exclusion sociale des enfants et des jeunes: Un tabou à briser

En Suisse, les questions liées à la pauvreté restent un tabou. Plutôt s'exclure et s'endetter que de montrer le dénuement et les limites de ses propres ressources. Pourtant, comme l'indiquent les statistiques de l'OFS, le nombre de personnes dépendantes de l'aide sociale augmente dans notre pays. Cette paupérisation frappe particulièrement les enfants et les jeunes qui représentaient, en 2005, le 45% de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale. Parmi les groupes les plus fragiles, on peut citer les enfants dont les parents sont au chômage, ceux vivant dans une famille monoparentale, les enfants de familles migrantes, ou ceux qui ont plus de deux frères et sœurs. Les plus touchés sont les enfants et les jeunes vivant dans les grands centres urbains. Dans les villes, jusqu'à un jeune (18-25 ans) sur dix dépend de l'aide sociale. A Bâle, c'est même un enfant sur sept qui bénéficie, avec sa famille, de telles prestations. On assiste donc aujourd'hui à un véritable phénomène d'«infantilisation» de la pauvreté.

Ces chiffres ne pouvaient manquer d'interpeller la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) qui, dès le printemps 2005, a décidé de faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes l'une de ses priorités. Considérant que l'intégration économique et sociale des jeunes générations est vitale pour l'avenir de la Suisse, la CFEJ y a consacré son traditionnel Séminaire de Bienne, les 2 et 3 novembre 2006, sous le titre «Quel avenir? Pauvreté et exclusion sociale des enfants et des jeunes».

Le présent rapport comprend les principales conclusions du Séminaire de Bienne, différentes études sur cette thématique, ainsi que des recommandations politiques visant entre autres les domaines de la petite enfance, de la formation, de la santé et de la politique familiale.

Une problématique complexe

Force est de constater que la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants et des jeunes ne se laisse pas facilement appréhender. Les expert-e-s soulignent en particulier le caractère extrêmement complexe, car multidimensionnel des facteurs de pauvreté et d'exclusion affectant les enfants



et les jeunes. Si l'on se heurte en Suisse à un déficit de données statistiques, des études allant au-delà de la guerre des chiffres font aussi cruellement défaut. Mettre en lumière l'interaction des facteurs conduisant à la pauvreté, illustrer le vécu des enfants et des jeunes touchés, analyser le rôle et l'importance des facteurs de protection et les stratégies permettant de s'en sortir, fourniraient des outils pour fonder une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes à la fois cohérente et efficace.

Une approche centrée sur les enfants et les jeunes

Dans les régimes sociaux, les enfants et les adolescents sont avant tout considérés en leur qualité de «membre d'une famille qui est à l'aide sociale». Or, si l'on sait que les conséquences de la pauvreté se manifestent dès le plus jeune âge, qu'elles constituent un important facteur de risque pour le développement de l'enfant et qu'elles ont des répercussions bien au-delà de l'enfance et de l'adolescence, on peine encore à définir et à mesurer la pauvreté des enfants ou des adolescents, telle qu'elle est concrètement vécue par eux. Il est dès lors difficile de cerner les facteurs de protection ou les mesures adéquates susceptibles de compenser les effets de la pauvreté. A cet égard, le renversement de paradigme proposé dans ce rapport par Gerda Holz, spécialiste des questions de pauvreté en Allemagne, nous apparaît incontournable. Pour proposer des mesures de prévention et/ou de compensation adéquates, il importe non seulement de considérer sa situation dans sa famille, mais de centrer l'approche sur l'enfant ou le jeune : en quoi la pauvreté le touche-t-elle concrètement, quel est son vécu subjectif, quelles sont les ressources personnelles dont il dispose? Il s'agit de viser à développer les potentiels et les ressources des enfants, afin de compenser ou d'éviter les conséquences de la pauvreté de leur famille. L'enfant doit donc quitter l'anonymat du «dossier» familial, pour faire l'objet d'une attention particulière et de mesures ciblées.

Reconnaître l'existence de la pauvreté des enfants et des jeunes

Dans les pays industrialisés, et particulièrement en Suisse, où l'on a tendance à mesurer l'individu à l'aune de ses performances, de sa réussite et de sa richesse, il est d'usage de penser que les situations de pauvreté ou d'exclusion sociale résultent de déficits personnels. Même les enfants et les jeunes n'échappent guère à cette vision simplificatrice. Si un petit enfant pauvre suscite le plus souvent la pitié, le discours général ambiant, largement relayé par les médias, aura tendance



à stigmatiser «le jeune à l'aide social qui a un poil dans la main» ou l'adolescent violent d'origine étrangère. Pour preuve la difficulté, voire l'incapacité de la Suisse à appréhender les questions de pauvreté ou d'exclusion. Comme le souligne Stéphane Rossini dans ce rapport, *la lutte contre la pauvreté n'appartient pas, en Suisse, à la conscience collective, encore moins à la conscience politique. Ni objectifs, ni stratégies d'action rigoureuses et cohérentes ne sont pensés et structurés pour lutter contre ce fléau.* Bien que la Suisse fabrique des pauvres, cette question n'est toujours pas prioritaire dans l'agenda politique.

Car pour agir, il faut reconnaître l'existence de la pauvreté des enfants et des jeunes, et admettre qu'elle n'est pas purement conjoncturelle ou économique. Il s'agit d'un problème de société qui dépasse le cadre individuel et qui peut toucher l'ensemble des classes sociales, comme le rappelle Gerda Holz en introduction de son article: *qu'ils soient fils ou filles d'un indépendant en difficulté ou d'une universitaire divorcée, de parents d'origine turque ou appartenant à un milieu social problématique, aucun enfant n'est à l'abri de la pauvreté.*

Pour une stratégie globale de lutte contre la pauvreté

Ces dernières années, nombreux sont les organismes à avoir tiré la sonnette d'alarme. Outre Caritas, on peut citer l'Initiative des villes, qui consacra sa conférence de printemps 2005 à «jeune, adulte et pauvre, passage à vide ou impasse?», ou la prise de position de la CSIAS, en janvier 2007, exigeant la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre le risque de pauvreté des jeunes adultes.

Une lueur d'espoir est désormais permise. Sous l'impulsion de diverses interpellations parlementaires, et notamment d'une motion défendue à la fois par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national et celle du Conseil des Etats, le Conseil fédéral est chargé de mettre sur pied une conférence nationale sur l'intégration professionnelle et sociale. Cette Conférence, qui regroupera les différents acteurs intervenant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, aura pour mission d'élaborer un ensemble cohérent de mesures concrètes visant à mettre en œuvre une stratégie globale de lutte contre la pauvreté à l'échelle nationale.



Pour mémoire, en 2003, une conférence nationale contre la pauvreté avait déjà été organisée, mais elle n'avait été suivie d'aucune action concrète...

La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse formule ses vœux pour que cette nouvelle tentative débouche sur l'élaboration d'une véritable politique publique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur des choix stratégiques clairs en matière de politique sociale, économique et éducative, ainsi que sur la mise en œuvre de mesures concrètes. Elle sera particulièrement attentive à ce que les questions liées à la pauvreté des enfants et des jeunes fassent l'objet d'une attention spécifique.

Même cachée, la pauvreté des enfants et des jeunes peut générer des ravages sociaux à moyen et à long terme. Il est donc temps de mettre cette problématique à l'agenda politique, afin de redéfinir en faveur des jeunes le contrat de solidarité entre les générations.

Puisse la CFEJ, par ce rapport, y contribuer.

Chantal Ostorero
Membre du bureau de la CFEJ
Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse